

6.3.1. Plan des servitudes aériennes
Elancourt

ELABORATION
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil d'agglomération du 23/02/2017



Le Président,
Michel Laugier
Date de création: 28/10/2015
Date de mise à jour: 29/11/2016
Date d'impression: 22/12/2016
L'usager: Espace Numérique 39 0018 78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80 www.sqy.fr



Limite de commune

PT1 - Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

Station hertzienne d'Elancourt PTT (ANFR 078 022 0028)

Zone de garde (rayon de 1000 m)

Zone de protection (rayon de 3000 m)

PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Station hertzienne d'Elancourt PTT (ANFR 078 022 0028)

Zone secondaire de dégagement (rayon de 1000 m)

